

François Bonaventure **Caillot de Montureux** 182/246
 né vers 1723 à Polignac (17) **ii** en 1791 à Cap Français* (Haïti)
 fils de Jean Pierre **Caillot de Montureux** 364/492 et de Agathe **de Ralsan** 365/493

il épouse le 2 janvier 1786, à Paris ? (75)
Rose Geneviève Raffeneau 183/247
 née en 1761 à Paris (75) **iii** le 10 juillet 1799** à Issoudun (36)
 fille de ... **Raffeneau** (1...-<1773) 362=366/490=494 **v** et de ... **Gagneux** (1...->1785) 363=367/491=495

elle épouse 2) ~ 1793
Louis Joseph Veiron né ~ 1765 **ii** > 1826

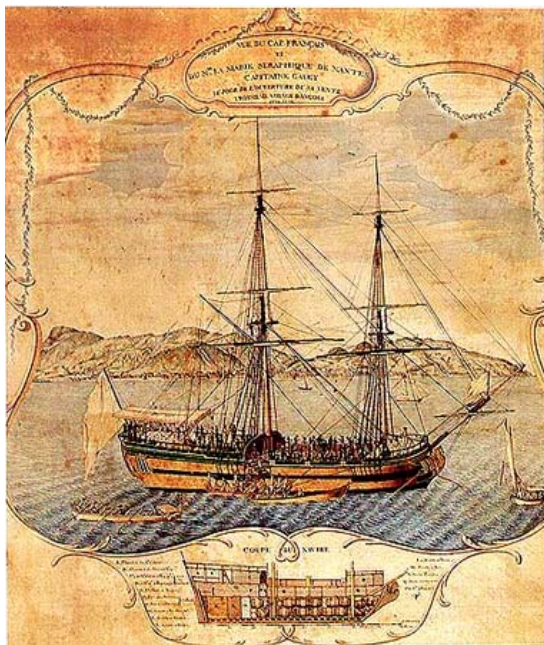
Enfants du premier lit (tous nés à Cap français) :

- 1) Alexandrine **de Montureux** (13.05.1787 - 30.05.1853) 91/123
 elle épouse le 03.11.1807 Auguste **de Sarrauton** (02.03.1781 - ~ 1860) 90/122 **v**
- 2) Charles Eugène de Montureux (15.04.1790 - > 1850) 90/122b **u**
 il épouse 03.01.1814 Agathe Pignot (08.09.1791 - 16.01.1883)
- 3) **Frédéric Antoine Maurice dit Frédéric "Petit"** de Montureux (15.04.1790 - 10.03.1857) 90/122c bis **u**
 il épouse > 1823 Esther Musnier de Chevilly

Frédéric Antoine Maurice dit Frédéric "Petit" de Montureux, troisième enfant de Rose Geneviève, se retrouve dans le même ordre généalogique que son cousin germain, Jacques Louis dit Frédéric "Grand" de Sarrauton, troisième enfant de Félicité Raffeneau 181/245 ils sont donc également 90/122c, d'où probablement les surnoms de "Grand" et de "Petit".

- * Le Cap-Français, grand centre administratif de Saint-Domingue, est aujourd'hui appelé Cap-Haïtien.
- ** Le 22 messidor an VII

α François Bonaventure Caillot de Montureux est gentilhomme. Son père est un noble de Saintonge, seigneur de St Luc et de Mourand*. Il fait carrière dans l'armée, comme la majorité des jeunes gens de la vieille noblesse. Il est colonel d'artillerie, installé au Cap Français, (appelé aussi le Cap) sur la côte nord de l'île de Saint-Domingue, où il jouit d'une grande considération. Il est commandant de la Rade.



Vu du Cap Français et du navire la « Marie Séraphique » de Nantes dans les années 1770. Ce fier vaisseau est un bateau négrier. Sur le pont se pressent les acheteurs.

α Il se marie tard, comme beaucoup de militaires, à l'âge de 58 ans. Il épouse une roturière, fille d'un riche marchand de bois parisien. La jeune femme, Rose Raffeneau, âgée de 25 ans, est «aussi charmante au physique qu'au moral ». Elle et ses deux sœurs sont d'ailleurs connues pour leur beauté et surnommées «les Trois Grâces».

Elle apporte probablement à son vieil époux une dote confortable. Épouser une jeune personne de la bonne bourgeoisie parisienne est peut-être pour lui une façon de redorer son blason. Malgré la grande différence d'âge, un profond attachement les unit.

α Notre jeune parisienne qui débarque à St Domingue au bras de son vieux mari, découvre la vie des îles. Elle habite dans une vaste habitation, servie, comme tous les Créoles des Antilles, par de nombreux esclaves noirs. Rose met au monde une petite fille, Alexandrine, en 1787, puis deux jumeaux en 1790. Comme c'est l'habitude, elle ne les allaite pas elle-même mais les confie à une nourrice. Nous sommes dans les îles.

C'est donc une nourrice africaine, Marie, d'origine Ibo, choisie parmi ses esclaves, qui offre généreusement son lait et son amour aux deux bébés.



Rose ou Félicité ?



Masque "Ogoni" (Ibos, Biafra)

* Auguste de Sarrauton précise qu'il est « écuyer »

Elle pleure cet époux si tendrement aimé malgré la différence d'âge qui les séparerait et ses deux bébés.

M Veiron*, qui connaît Rose depuis son arrivée à Cap Français, ne peut s'empêcher de tomber amoureux de la jolie veuve. C'est un homme distingué, instruit. Il monte parfaitement à cheval, danse à ravir, connaît bien le maniement des armes, et est de plus bon musicien. Tous cela dénote d'une excellente éducation. Il arrive à décider Rose, qu'il tient sous son charme, à l'épouser bien que tous deux se retrouvent présentement sans ressource.



Signature de M. Joseph Veiron en 1801..

La rébellion de Saint-Domingue a privé la jeune femme de ses revenus, et a englouti la fortune de M. Veiron. Les sommes d'argent apportées par Rose ont vite fondu avec le train de vie qu'elle mène depuis son arrivée. Il faut brutalement arrêter toute dépense, faire argent de tout. Il reste quelques valeurs en portefeuille et des bijoux. On renvoie équipage et domestiques. Et Rose se réfugie, avec son nouveau mari, dans la maison de campagne de sa sœur aînée Félicité, à Margency, vallée de Montmorency au nord de Paris, où elle fait venir sa fillette. C'est désormais M. Veiron qui tiendra lieu à l'enfant de précepteur, puisant dans son excellente érudition.

▫ Une dernière grande joie est réservée à Rose peu avant son départ de Paris. Un jour de 179.. , on introduit dans son salon deux garçonnetts habillés en marins. Leurs deux visages, si semblables, frappent la mère en deuil.

« **Mes enfants !** » s'écrit-elle.

Oui, ce sont bien ses deux fils perdus. Leur nourrice noire les a sauvés du massacre, cachés, puis confiés au capitaine d'un bateau de passage. La personne qui les a pris en charge ne pouvant les conduire directement en France, les a laissés, avec tous les papiers les concernant, à un orphelinat de la région de New York, aux Etats-Unis. C'est là qu'un ami de la famille Montureux les a retrouvés, identifiés et ramenés avec lui. Quelle immense joie pour leur mère ! Quelle panique pour les deux enfants ne parlant et ne comprenant que l'anglais. Le soir même, ils s'échappent de l'hôtel particulier où habite Rose. Heureusement, on retrouve vite les deux petits garçons désorientés et perdus, errant dans les rues de la capitale et on les raccompagne chez leur mère.

▫ A Haïti (Saint-Domingue), les armes se sont tues. La répression sanglante qui s'est abattue sur les révoltés a apparemment ramené le calme. La force reste aux colons blancs**.

* Il est possible que Joseph Veiron (ou Veron, ou encore parfois orthographié Verron) soit lui aussi accompagné d'un autre membre de sa famille. En effet en 1801 un certain Eugène Veron signe le registre d'état civil en compagnie de Joseph, lors du mariage de Frédéric "Grand" de Sarrauton, à Chouday. Mais il peut aussi s'agir d'une coïncidence, le patronyme de Veron ou Verron paraissant occasionnellement dans la région d'Issoudun.

** Entre 1794 à 1796 l'île est occupée par les Espagnols et les Anglais. La révolte, conduite par Toussaint Louverture, reprend en 1796. Napoléon Bonaparte envoie une expédition en 1802 qui met fin à l'autonomie de l'île. Mais le flambeau de la liberté est relevé par l'un des compagnons de Toussaint et l'indépendance de Haïti, la partie francophone de Saint-Domingue, est définitivement acquise en 1804.